

PONT-SAINTE-MAXENCE

VERRERIE / BASSE-AUTOMNE

Projet de centrale au gaz naturel

Direct Énergie et les élus locaux marquent leur territoire

Ils étaient tous là ou presque. Samedi 28 février au matin, à l'initiative de Direct Énergie, promoteur de la centrale au gaz naturel prévue à Verberie, les élus de la Communauté de communes de la Basse-Automne étaient réunis sur le site. Mis à part Micheline Fusée, maire de Saint-Vaast-de-Longmont forcé par ses administrés à prendre position contre le projet, tous les maires des communes de la CCBA étaient présents ou représentés.

Pour «fêter la victoire de la concertation» mise en place par Direct Énergie via des groupes de travail présidés par les maires, promoteurs et élus ont planté un totem (voir le Pont-Pont) sur le lieu de construction prévu.

«Nous sommes engagés dans la concertation avec la population depuis plus de six mois», se félicite Xavier Caïtucoli, PDG de Direct Énergie. Nous avons donc commencé largement avant l'enquête publique ce qui est très rare pour ce genre de projet.»

Intégration paysagère, éloignement du biocorridor, partenariat avec l'UTC de Compiègne... les satisfecits étaient nombreux.

«Je suis en charge du groupe de travail chargé de l'emploi», explique Jean-Pierre Desmoulin, maire de Saintines, et je peux vous dire que les CV arrivent déjà, offrir des emplois en ce moment, cela ne court pas les rues.»

«La Vallée de l'Automne a perdu 2 000 emplois en 20 ans», renchérit Patrick Flourey, son homologue à Verberie, Direct Énergie représente 40 emplois, il y aura aussi 40 emplois en sous-traitance et près de 1 000 personnes sur le

site pendant la construction.»

Face aux critiques des opposants, Xavier Caïtucoli assure : «Nous continuons à avancer de manière transparente en prenant en compte les remarques de la population. Par exemple, nous avons reculé les constructions pour être encore plus loin du biocorridor.»

«La concertation, ça marche !», résume-t-il. Une opinion évidemment battue en brèche par les opposants au projet, réunis dans l'association Pas de centrale en Basse-Automne.

«Ce sont des foutaises, s'insurge David Long, président de Pas de Centrale en Basse-Automne, mais de toutes façons, nous ne voulons pas de compromis, rajouter trois rondins de bois pour le paysage ou reculer de 200 m les bâtiments du biocorridor ne nous intéresse pas. On veut simplement qu'ils partent.»

QUID DE LA TAXE PROFESSIONNELLE

Concernant la taxe professionnelle et l'incertitude qui plane quand à son avenir, élus comme industriels se veulent rassurants.

«La TP ne va pas disparaître comme ça, elle va peut-être être remplacée par la taxe carbone, et ça pourrait même rapporter plus», avance Patrick Flourey.

Un avis partagé par Xavier Caïtucoli : 41 y aura toujours un lien entre les industriels et les territoires où ils sont installés, affirme-t-il, l'État mettra en place une incitation fiscale d'une manière ou une autre, sinon plus personne ne voudra nous accueillir.»

C'est le
Pont-Pont !

Western en Basse-Automne

Malins comme des Sioux quand il s'agit de communication, les membres de Direct Énergie ont fait ériger un totem (!) sur le site du projet de centrale pour célébrer la concertation mise en place avec les élus locaux. Ces derniers ont même été invités à le peindre (ils auraient même dansé autour...). La hache de guerre étant déterrée depuis longtemps, on attend impatiemment la réaction des cow-boys de l'association Pas de Centrale en Basse-Automne. Xavier Caïtucoli -le Grand Sachem de Direct Énergie- devrait se méfier, les Indiens ont rarement gagné face aux Visages Pâles.



Le projet de centrale au gaz naturel n'est pas encore validé, mais cela n'empêche pas Direct Énergie de marquer clairement son territoire.

d'ici à la fin de l'année pour une livraison en 2012. Il faudra avant cela que l'enquête publique démarre, que le Plu (plan local d'urbanisme) soit modifié, et que le permis de construire soit délivré.

Entre la taxe professionnelle et la taxe foncière, les sommes que les collectivités percevront de l'activité de Direct Énergie s'élèveraient à 17 millions d'euros, assure le PDG.

Pour ce qui est du calendrier, ce dernier espère lancer les travaux

Samuel TRIBOLLET

Les opposants réclament un référendum

«*Acceptez-vous la modification du plan local d'urbanisme de Verberie afin d'implanter une centrale électrique au gaz ?*» Nouvellement créée sur Verberie, l'association Vivre et Agir à Verberie voudrait que cette question soit posée aux électeurs sautriaux lors d'un référendum. Une demande en ce sens a été faite le 28 février au maire Patrick Flourey. «*S'il ne veut pas, nous engagerons une procédure pour arriver à une consultation de la*

population», affirme Philippe Billebault, président de Vivre et Agir.

Pour cela, il lui faudra d'abord recueillir la signature d'un cinquième des électeurs inscrits de Verberie demandant l'inscription de la consultation au conseil municipal. Ensuite, ce sont les élus qui décideront ou non de l'intérêt d'une telle procédure. Mais contrairement au référendum, la consultation n'a pas de caractère décisionnaire.

À Grandfresnoy, les anti-éoliennes qui avaient lancé cette procédure n'ont pas eu à aller au bout, le projet avait été abandonné avant l'inscription de la consultation au conseil.



Comme des enfants lors de travaux manuels, élus et membre de Direct Énergie ont peint le totem symbole de la «consultation réussie». Ici Jacques Caron et Claude Picart (de g. à dr. avec les gants) sous les yeux de Jean-Pierre Desmoulins (respectivement maires de Béthisy-Saint-Martin, Néry et Saintines).

VERRERIE

Des nouveaux locaux pour la mairie

La mairie sautriaute est dorénavant rue Juliette-Adam dans des bâtiments flambants neufs. «*Ce n'était plus possible, il y avait trois secrétaires dans une seule pièce*» précise Patrick Flourey, le maire, *les locaux n'étaient plus adaptés à la taille de la ville*».

L'ancienne bâtisse de la rue Saint-Pierre ne sera pas abandonnée pour autant puisque ce sont les services de la Communauté de communes de la Basse-Automne -auparavant à Saintines- qui emménageront dedans d'ici à la fin du mois.